

Consultation publique du 8 avril au 8 juillet 2026

Projet éolien des Retavernes

Donnez
votre
avis !

La procédure de consultation publique permet à chacun de consulter le dossier, de poser des questions et de donner son avis sur le projet.

Pendant trois mois, RWE répondra ainsi aux questions du public.

Les avis recueillis, synthétisés par le commissaire enquêteur, seront pris en compte par le Préfet pour sa décision finale.

Comment participer à la consultation publique ?



Sur le registre déposé en Mairie de Saint-Pierre-des-Jonquières



Par courrier en mairie adressé à
"Monsieur le Commissaire Enquêteur - Parc éolien des Retavernes"



Lors des réunions publiques

A la Mairie de Saint-Pierre-des-Jonquières

- Jeudi 9 avril 2026 de 18h à 20h (réunion d'ouverture) ;
- Jeudi 25 juin 2026 de 18h à 20h (réunion de clôture).



Lors des permanences du Commissaire Enquêteur

A la Mairie de Saint-Pierre-des-Jonquières

- Mercredi 6 mai 2026 de 15h à 18h ;
- Mercredi 3 juin 2026 de 15h à 18h.



Par voie électronique à l'adresse dédiée :

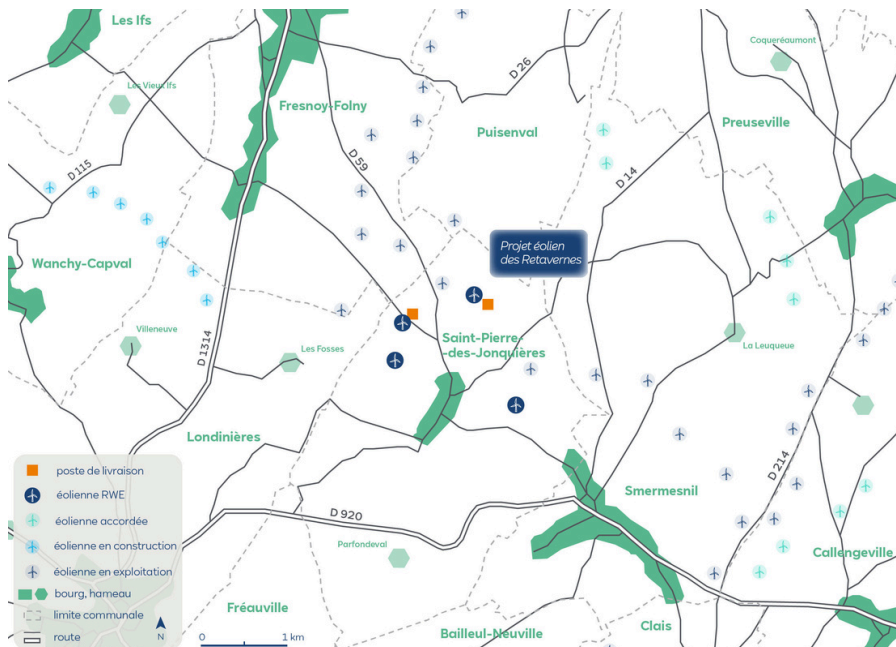
eolien-st-pierre-des-jonquieres@mail.registre-numerique.fr



Sur le registre dématérialisé :

<https://www.registre-numerique.fr/eolien-st-pierre-des-jonquieres>

Le projet éolien des Retavernes



26,4

MW

LA PUISSANCE UNITAIRE DES ÉOLIENNES SERA DE 6.6 MW, SOIT UN TOTAL MAXIMUM DE 26.4 MW.

4

EOLIENNES

LE PROJET SERA COMPOSÉ DE 4 ÉOLIENNES DE 185 MÈTRES MAXIMUM DE HAUTEUR BOUT DE PALE.

12800

FOYERS

UNE PRODUCTION ELECTRIQUE EQUIVALENTE A LA CONSOMMATION ANNUELLE DE 12 800 FOYERS (CHAUFFAGE COMPRIS)



POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez tous les détails du projet sur le site dédié : saintpierredesjonquieres.projet-eolien.com